ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

1re Circonscription du Lot - Cahors

Scrutin de Ballottage

Electrices, Electeurs,

J'adresse mes remerciements bien sincères à tous ceux et celles d'entre vous qui, me manifestant leur confiance dès le premier tour, ont montré leur volonté de rompre avec les mœurs du passé et d'instaurer dans ce Département et dans le Pays une politique nouvelle.

Je sais que beaucoup d'entre vous, qui étaient d'accord avec mon programme, ont cru, parce que je n'avais pas l'indispensable appui des féodalités locales, voter plus utilement en portant leurs suffrages sur d'autres candidats. Aujourd'hui, ils ne peuvent plus hésiter. Après le retrait de **Massaud** et de **Bessac**, je reste seul en face de **Faure.**

Au deuxième tour,
la situation est donc nette.

Malgré son arrivée en tête, **Maurice Faure** n'a pu bénéficier du désistement en sa faveur d'aucun de ses concurrents du premier tour.

Massaud, socialiste, **se retire** et dit « Votez Républicain » . . . . **6.509** v.
donc ni pour le communiste, ni pour Faure qui a fait la preuve, au cours de ses tumultueuses réunions de Cahors et de Gourdon, de son goût pour les méthodes « fascistes ».

Bessac, sans étiquette, **se retire purement** et **simplement,** . . . . . . **8.680** v.
et après les accusations extrêmement graves qu'il a portées, lui aussi, avec preuves à l'appui contre Faure, il est exclu qu'un seul de ses électeurs puisse honnêtement voter pour ce dernier.

Segond, seul, **demeure** . . . . **2.380** v.
devant le retrait de Massaud et de Bessac.

Total . . . . . **17.569** v.

Si tous ces électeurs — qui se sont prononcés, dès le premier tour **contre la politique d'abandons de Maurice Faure,** et notamment contre ce Marché Commun qui, tel qu'il est conçu, va étouffer notre Economie nationale et ruiner les cultivateurs et les commerçants de ce département au profit des grands industriels et financiers allemands —

Si tous prennent conscience de la solidarité de leurs intérêts.

Si tous, faisant abstraction de leurs anciennes divisions politiques, s'engagent résolument sur le chemin d'une **République Nouvelle.**

Alors, le raz de marée populaire qui, dans toute la France, a balayé les complices de Maurice Faure, responsables comme lui des malheurs du Pays, ne l'épargnera pas davantage, **malgré ses reniements tardifs,** et un souffle d'air pur passera sur le département.

Dans la débâcle radicale, il ne faut pas que l'ami de Mendès-France, de Baylet et de Bourgès-Maunoury reste, comme un îlot isolé mais dangereux autour duquel risquent de se regrouper les forces mauvaises qui menaient la France à sa perte.

Pour l'honneur de ce département, il faut que soit battu l'homme qui, au lendemain du 13 mai, a failli, pour être ministre 3 jours, jeter, par ses rodomontades, la France dans la guerre civile.

Auditeurs et spectateurs des réunions « **contradictoires** » de Maurice Faure à Cahors et à Gourdon,

Vous avez entendu les accusations que j'ai portées contre lui, malgré tous les moyens mis en œuvre pour m'en empêcher;

Vous avez vu son attitude;

Vous savez aujourd'hui de quel côté sont la Vérité, le Courage et l'Honnêteté.

C'est pourquoi, sans hésiter, vous voterez

René SEGOND

Avocat à la Cour — Propriétaire à Sauliac-sur-Célé

CANDIDAT D'UNION

Imp. Chauvin, Toulouse.